

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE ROMANS**

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Délibération n° DELI2020_064

Le nombre de conseillers en exercice est de 39
Présents : 36
Procurations : 1
Absents : 2

Le vendredi 10 juillet 2020 à 18 h 30, le Conseil Municipal, convoqué à domicile et par écrit le 4 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène THORAVAL, Maire.

Présents :

Nathalie BROSSE, Philippe LABADENS, Edwige ARNAUD, Laurent JACQUOT, Nathalie LENQUETTE, Etienne-Paul PETIT, Florence MAIRE, Damien GOT, Amanda CLOUZEAU, Raphaëlle DESGRAND, Marie-Josèphe BOSSAN PICAUD, Jeanine TACHDJIAN, Berthe FACCHINETTI, Nadia OUTREQUIN, Annie-Claude COCOUAL, Stephan MARGARON, Jean-Paul CROUZET, David ROBERT, Alexandre CORTOT, Jérémy BEDOUIN, Anthony COURBON, Linda HAJJARI, Yoann FOVELLE-BUISSON, Ludovic GUIGAL, Kévin LE GOFF, Philippine GAULT, Kristofer BANC, Jean-François BOSSANNE, Joseph GUINARD, Alain VILLARD, Magda COLLOREDO BERTRAND, Rachida KHIATI, Isabelle PAGANI, Yasmina BOYADJIAN, Thomas HURIEZ, Valentin ROBERT

Procurations :

Marie-Claude FOULHOUX à Nathalie BROSSE

Absents :

Marie-Hélène THORAVAL, Franck ASTIER

Secrétaire de séance : Philippine GAULT

Objet : Budget annexe stationnement : compte administratif 2019

Rapporteur : Anthony COURBON

Séance du 10 juillet 2020

Service : Direction commune des finances
Délibération n° DELI2020_064
Commission : Administration générale et finances
Objet : Budget annexe stationnement : compte administratif 2019
Rapporteur : Anthony COURBON

Vu l'article 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales ;

A l'issue de l'article 107 de la loi du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est annexée à la délibération présentant le Compte administratif du Budget principal.

Le budget stationnement a connu une rupture avec la réforme issue de la loi NOTRÉ. Depuis 2018, toute la politique du stationnement est ici retracée. En 2019, les niveaux de recettes ont diminué du fait d'un défaut dans la prise en charge des forfaits post-stationnement de 2018 par la structure nationale en charge des forfaits post-stationnement. Il en résulte une diminution symétrique du reversement au budget général. En 2019, le budget annexe a procédé au renouvellement du parc d'horodateurs ce qui correspond à un niveau d'investissement élevé pour ce budget. Ces équipements seront financés par un emprunt ce qui étalera la charge sur plusieurs exercices comptables.

Résultats de la section de fonctionnement :

Chap.	Type de dépenses	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution en valeur 2019/2018	Variation moyenne annuelle 2019/2017
011	Charges à caractère général	9 993,34 €	229 659,73 €	286 122,55 €	56 462,82 €	Sans objet en 2017 seul le parking Sabaton était rattaché à ce budget
012	Charges de personnel		212 917,27 €	227 715,16 €	14 797,89 €	
66	Charges financières	11 416,71 €	10 946,42 €	10 486,59 €	- 459,83 €	
67	Charges exceptionnelles		270 000,00 €	150 224,00 €	- 119 776,00 €	
014	Atténuation de produits		500,00 €	- €	- 500,00 €	
042	Opérations d'ordre, transfert section	18 337,00 €	30 216,60 €	61 834,33 €	31 617,73 €	
	Total dépenses de fonctionnement	39 747,05 €	754 240,02 €	736 382,63 €	- 17 857,39 €	

Chap.	Type de recettes	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution en valeur 2019/2018	Variation moyenne annuelle 2019/2017
70	Produits des services	10 337,20 €	- €		- €	Sans objet
75	Autres produits		842 766,65 €	730 051,74 €	- 112 714,91 €	
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €		20 787,92 €	20 787,92 €	
	Total recettes de fonctionnement	20 337,20 €	842 766,65 €	750 839,66 €	- 91 926,99 €	

Résultats de la section d'investissement :

Chap.	Type de dépenses	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution en valeur 2019/2018	Variation moyenne annuelle 2019/2017
16	Remboursement dette	13 019,97 €	13 477,01 €	13 950,09 €	473,08 €	Sans objet
	Dépenses d'équipements	- €	72 789,54 €	447 829,41 €	375 039,87 €	
	Total dépenses d'investissement	13 019,97 €	86 266,55 €	461 779,50 €	375 512,95 €	

Chap.	Type de recettes	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution en valeur 2019/2018	Variation moyenne annuelle 2019/2017
040	Opérations d'ordre, transfert section	18 337,00 €	30 216,60 €	61 834,33 €	31 617,73 €	Sans objet
10	Dotations			3 447,50 €	3 447,50 €	
	Total recettes d'investissement	18 337,00 €	30 216,60 €	65 281,83 €	35 065,23 €	

Etat de la dette

Au 31 décembre 2019, la dette de ville de ce budget est composée de 2 emprunts auprès de la Caisse d'Epargne, pour un capital restant dû de 290 846 €. Le taux moyen à cette date est de 3,51%, pour une durée résiduelle de 15 ans et 5 mois.
 Cette dette apparaît comme sécurisée à hauteur de 100% de l'encours.

Considérant les résultats du compte administratif 2019 du budget annexe Stationnement ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le compte administratif 2019 pour le budget annexe Stationnement de la Commune de Romans-sur-Isère.

Avant de procéder au vote, Mme Marie-Hélène THORAVAL quitte la salle du conseil. Le Conseil Municipal est sous la présidence de Mme Nathalie BROSSE.

 La délibération est adoptée à la majorité par :

- 28 voix pour
- 9 voix contre

Marie-Hélène THORAVAL
 Maire de Romans-sur-Isère



(Handwritten signature)